

BAREME de nos HONORAIRES

TRANSACTION

Locaux à usage d'habitation et Terrains (Hors locations, programmes neufs et boxes, parking vendus séparément et à l'unité)

- En dessous de 100 000 € : Forfait 5 800 € TTC
- De 100 000 à 175 000 € Forfait 7 000 € TTC
- Au-delà : 4 % TTC

Locaux commerciaux – Fonds De Commerce – Droit au Bail

- En dessous de 100 000 € : Forfait 7 000 HT soit 8 372 € TTC
- Au-delà : 7 % HT soit 8,40 % TTC

LOCATION

Locaux à usage d'habitation, mixte et Meublés :

- Paris et région parisienne :
Recherche des locataires, publicité, constitution des dossiers, étude et vérification des documents présentés, rédaction du bail et état des lieux : 6,00 % TTC du montant du loyer annuel hors charges auquel s'ajoute 240 € TTC.
Honoraires dus par chaque partie.
- Province :
Recherche des locataires, publicité, constitution des dossiers, étude et vérification des documents présentés, rédaction du bail et état des lieux : 6,50 % H.T. du montant du loyer annuel hors charges.
Honoraires dus par chaque partie.

Dans la limite de 15€/m² pour les zones très tendues, 13€/m² pour les zones tendues et 11€/m² pour les zones non tendues pour la partie locataire.

- Honoraires entremise et négociation à la charge du bailleur : 75 € TTC

Boxes et Parkings

- Location : 114 € TTC à la charge exclusive du preneur

Locaux à usage commerciaux

Honoraires dus par le preneur :

- 17 % H.T. (T.V.A. 20 %) : taux appliqué sur le montant du loyer annuel HT à la charge exclusive du preneur.

GERANCE

Gestion Courante

- 5 à 6 % H.T. (T.V.A. 20 %) suivant nombre de lots, taux appliqués sur le loyer mensuel encaissé

Garantie du Paiement des Loyers (option)

- 2,61 % du quittancement

Frais administratifs

- 24 € TTC

Autres Prestations : (en dehors de la gestion courante)

- Forfait vacation 70 € HT

REDACTION D'ACTES HORS NEGOCIATION

Locaux à usage d'habitation, mixte et Meublés :

Honoraires dus par chaque partie :

- Rédaction contrat de location : 150 € TTC (120 € TTC pour l'habitation vide)
- Etat des lieux : 150 € TTC (120 € TTC pour l'habitation vide) dans la limite de 3€/m²
- Avenant ou renouvellement bail : 150 € TTC (120 € TTC pour l'habitation vide)

Boxes et Parkings

- Rédaction bail : 114 € TTC à la charge exclusive du locataire

Locaux à usage commerciaux

Honoraires dus par le preneur :

- Rédaction contrat de location : 700 € HT soit 840,00 € TTC
- Etat des lieux : 160 € HT soit 192,00 € TTC
- Avenant ou renouvellement bail : 350 € HT soit 420,00 € TTC